



GROUPE INTERSUD

FACILITATEUR DE CHIFFRE D'AFFAIRES

Lettre d'information n°91- Janvier 2023

Cette lettre vous est proposée par INTERSUD, AFRECO, G2C et GCI et sera diffusée à leurs fidèles clients.

L'année de tous les dangers

Rarement, sans doute, une année aura commencé avec autant d'incertitudes que l'année 2023. Intersud vous propose quelques chiffres qui illustrent les défis et les paradoxes de la situation actuelle.

Après la pandémie qui a brutalement mis à l'arrêt le monde en 2020, la guerre en Ukraine en 2022, 2023 sera, ad minima, marquée par de très nombreuses incertitudes : comment va évoluer le conflit russo-ukrainien et quelles en seront ses conséquences -en termes d'approvisionnements, notamment énergétiques, par exemple- ? Quelles seront les effets économiques, sanitaires et stratégiques de la réouverture de la Chine au monde ? La réforme annoncée des retraites va-t-elle plonger la France dans un chaos social ? La normalisation des règles économiques et sociales provoquera-t-elle (enfin) le rebond des défaillances d'entreprises ? Le dérèglement climatique va-t-il cette année encore se faire sentir, et mettre à mal des pans entiers de l'économie ? Le marché immobilier se prépare-t-il à une baisse des prix ? Comment vont évoluer l'inflation et la croissance ? Quels seront les secteurs qui sauront tirer parti de cette situation ? Bien malin celui qui, aujourd'hui, peut répondre à toutes ces interrogations. Intersud a choisi de mettre en débat quelques données et chiffres, qui, à défaut de prédire l'avenir, constituent, au moins, des bases de réflexion.

41 020

La France a enregistré en 2022 41 020 défaillances d'entreprises, selon les données publiées par la Banque de France. C'est une augmentation de 48,7% par rapport à 2021, mais ce chiffre est toujours de 19,8% inférieur à celui de 2019, avant l'émergence du Covid. Autrement dit : la bulle qui a protégé les entreprises pendant la crise sanitaire n'a toujours pas éclaté. L'heure de vérité, cependant, ne devrait plus tarder, avancent certains experts : en effet, les facilités concernant le paiement des charges sociales ont pris fin. Les entreprises les plus fragiles devraient donc se trouver en difficulté. Et tant mieux,

estiment certains dirigeants de branches professionnelles : car ces « zombies » soutenues à bouts de bras par la puissance publique faussent les règles du jeu économique au détriment des autres entreprises, notamment les plus petites.

Un pic des défaillances ne serait pas, autrement dit, nécessairement une mauvaise nouvelle....à condition de ne pas avoir de comptes à apurer avec les entreprises concernées !

Plus de 50%

La moitié des pays de l'Union européenne pourraient vivre une récession en 2023, a prédit Kristalina Georgieva, directrice du Fonds monétaire international dans une interview à CBS. Car le vieux continent est sans doute le plus affecté par le conflit russo-ukrainien. Cependant, les Etats-Unis et la Chine voient également leurs économies ralentir, ce qui aura un impact indéniable sur le reste du monde. Et de fait, les grands instituts internationaux misent tous sur une baisse du PIB mondial en 2023, encore plus marquée dans la zone euro.

-174,5 milliards d'euros

Un triste record a été atteint. -174,5 milliards d'euros est en effet le solde du commerce extérieur français sur les 4 derniers trimestres connus, autrement dit sur la période allant du 1^{er} octobre 2021 au 30 septembre 2022. En 2021, le déficit avait atteint 104,8 milliards d'euros et en 2020, 81,3 milliards. La détérioration est donc extrêmement rapide. Elle est imputable, en premier lieu, à l'énergie : les achats d'électricité et de gaz ont fortement progressé en raison de l'arrêt de nombreux réacteurs nucléaires et de l'explosion des prix du gaz. Le niveau du solde énergétique s'est établi, au troisième trimestre 2022, à un niveau inégalé depuis au moins 2009.

Mais tout n'est pas imputable à la crise énergétique : les biens manufacturés sont également à la peine avec un déficit qui se creuse dangereusement, à l'exception notable de l'aéronautique, qui voit son solde positif augmenter. La compétitivité de l'industrie française continue donc à s'éroder. Bonne nouvelle cependant : du côté des produits agricoles, l'excédent dégagé au troisième trimestre 2022 est également historique.

+36%

Cette situation morose profite néanmoins à certains secteurs d'activité, qui pourraient, durablement, croître. C'est le cas des énergies renouvelables, dont l'intérêt apparaît de plus en plus évident aux collectivités, aux entreprises et aux particuliers : elles cochent toutes les cases de la soutenabilité environnementale, mais aussi celles de stabilité des prix sur longue durée. Un sérieux avantage à l'heure où le gaz, le pétrole et l'électricité

voient leurs tarifs jouer aux montages russes. La puissance installée en panneaux photovoltaïques a ainsi progressé de 36% sur les trois premiers trimestres de 2022, au point que le solaire représente désormais presque 5% de la consommation électrique. De plus en plus d'entreprises, notamment, équipent leurs entrepôts ou les ombrières de leurs parkings pour autoconsommer cette électricité de plus en plus précieuse.

Mais d'autres énergies renouvelables ont le vent en poupe : la géothermie, la méthanisation, par exemple. Toutes les entreprises liées à ces secteurs peuvent donc défier la morosité ambiante !

+4,6%

Le secteur du BTP peut aussi compter sur la constance de la demande en matière de rénovation énergétique des bâtiments. Entre la nécessité de contenir les factures énergétiques, et l'interdiction progressive de mise en location des passoires thermiques, la demande en travaux grimpe. Ainsi, notait la Fédération française du bâtiment dans son plus récent baromètre, l'activité de rénovation énergétique « ressort bien au-dessus de son niveau d'avant-crise (T3 2 019), à +4,6 % ».

5 contre 1

In fine, les chefs d'entreprise ne sont pas si pessimistes. Dans 5 secteurs sur 6, le climat des affaires est à la hausse, a constaté l'Insee dans sa dernière enquête de conjoncture. Et, tout particulièrement, dans le bâtiment. Reste, donc, à faire confiance aux entreprises ... qui ne risquent pas de faire partie de la prochaine vague de défaillances ! Les experts d'Intersud, Afreco, G2C et GCI vous aident à y voir plus clair. Au cas par cas !

Nous vous souhaitons également une douce et heureuse année 2023

| CLIMAT DES AFFAIRES | | | | | | |
|--------------------------|------------------------------|--|-----|---|---------|------------|
| Tous secteurs | Décembre 2022 | | 102 | ↗ | M-(M-1) | 15/12/2022 |
| Industrie manufacturière | Décembre 2022 | | 101 | ↗ | M-(M-1) | 15/12/2022 |
| Services | Décembre 2022 | | 104 | ↘ | M-(M-1) | 15/12/2022 |
| Bâtiment | Décembre 2022 | | 114 | ↗ | M-(M-1) | 15/12/2022 |
| Commerce de détail | Décembre 2022 | | 100 | ↗ | M-(M-1) | 15/12/2022 |
| Commerce de gros | 6 ^e bimestre 2022 | | 102 | ↗ | M-(M-2) | 24/11/2022 |

Pour en savoir plus : <https://www.economie.gouv.fr/cedef/conjoncture-economique>

Intersud

☎ 04 91 19 02 00

Afreco-G2C

☎ 04 72 88 69 00

GCI

☎ 04 37 69 71 50